



VOL. V.—No. 20.

MONTREAL, JEUDI 14 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A PROPOS DE RAPPORTS PARLEMENTAIRES

On a parlé dans les Communes d'avoir un compte-rendu officiel des débats. Ce n'est pas la première fois que ce projet vient sur le tapis, mais toujours il a avorté ou n'a reçu qu'une exécution incomplète. M. Cotton, un vétéran de l'imprimerie, après avoir vainement essayé d'obtenir un contrat en forme, essaya en 1868 de donner une analyse exacte des discours parlementaires, quitte à se faire "indemniser" l'année suivante; mais, habitué à faire de l'argent avec le pouvoir sous l'ancien régime, il avait compté sans la mauvaise humeur de deux ou trois cleargrits du comité des Contingents. C'est à peine s'il rentra dans sa mise de fonds, et il abandonna l'entreprise, laissant deux volumes d'un "Hansard" canadien qui n'a guère de valeur. Aujourd'hui les députés dépendent comme par le passé absolument des sténographes de la presse associée.

C'est un rude métier que celui de sténographe parlementaire, et qui exige à la fois une santé forte et des aptitudes spéciales. Rester des heures entières courbé sur un pupitre, l'oreille en arrêt, l'esprit tendu, à écrire d'une main fébrile des phrases souvent incohérentes et qu'il faut comprendre à l'instant même, non seulement c'est une fatigue, mais n'exécute pas qui veut ce tour de force continu; il faut encore un long exercice, un entraînement régulier, et une faculté très-sensible, très-prompte. Mais ce n'est pas tout. Après avoir ainsi recueilli les paroles d'un orateur, au moyen de certains signes conventionnels d'abréviation qui répondent soit au son des mots soit à leur orthographe, il faut ensuite tirer tout cela au clair en écriture ordinaire. C'est ici que finit la tâche proprement dite du sténographe et que commence celle de l'écrivain possédant assez toutes les questions pour ne pas mettre, par un mot impropre, par une phrase mal accouplée, des sottises au compte de l'orateur. Il est vrai que les rapports laissent souvent à désirer; mais il ne faut pas en être surpris; on doit plutôt s'étonner qu'ils ne soient pas moins exacts. Pour qui connaît les fatigues du métier et les aptitudes variées qu'il exige, il est surprenant que les sténographes parlementaires, si peu nombreux, puissent faire autant et si bien.

Je viens de dire que les députés sont sous leur dépendance: c'est plus vrai qu'on ne croit. Il est facile de comprendre que, soumis à un travail éreintant, les reporters soient enclins à abrégé autant que possible les discours des chefs et à supprimer, ou peu s'en faut, ceux des nouveaux représentants et du menu fretin de la députation. Chefs et suivants n'ont qu'une ressource, c'est de leur faire un signe d'intelligence qui veuille dire: Oubliez un peu votre fatigue et vous aurez dix ou vingt piastres le jour où mon discours paraîtra dans le journal en bonne et due forme.

M. Dorion a sans doute oublié qu'en 1863, étant ministre, il a mal reçu un pauvre diable de reporter québécois qui, après s'être mis à peine pour "prendre" un de ses discours bourré de citations et de chiffres, était venu lui demander de vérifier l'exactitude de ce travail. M. Dorion, paraît-il, était de mauvaise humeur ce jour-là; de fait, tous nos hommes politiques étaient mal en train à cette époque. Il renvoya le reporter un peu brusquement. Or ce dernier s'attendait à une réception bienveillante et même à une gratification. Il s'est dit

de suite que le chef des libéraux ne tenait pas à être "rapporté," et depuis il a toujours pris soin de ne donner qu'une analyse informe de ses discours. Jugez du mal qu'il lui a fait durant ces dix longues années.—Je recommande ce trait aux jeunes députés soucieux de leur réputation.

Le moyen le plus sûr serait d'écrire soi-même ses discours avant de les prononcer, ou après coup, s'ils ont été improvisés. C'est ce que faisait toujours M. McGee, d'illustre mémoire. Je me rappelle avoir eu sous les yeux l'épreuve d'un de ses discours pendant qu'il le prononçait. Il ne l'avait pas appris par cœur, car il n'en disait pas le mot à mot, mais il n'omettait pas une phrase. Faculté précieuse, en vérité, et qui demande une longue culture. Il était tellement maître de lui-même et il avait si bien assujéti son esprit à une méthode serrée, qu'il lui avait suffi de coucher ses idées sur le papier pour en fixer et coordonner l'expression dans sa mémoire. C'est ainsi que se forment les vrais orateurs, *fiunt oratores*.—Particularité piquante: M. McGee ne manquait jamais d'indiquer, même d'avance, sur son manuscrit les "applaudissements," les "très-bien," les réclamations et les approbations. On ne pardonnerait peut-être pas à une médiocrité ce qui était un droit chez cet homme supérieur.

Un compte-rendu officiel, bien fait, encouragerait les députés à se préparer mieux pour la discussion; ils parleraient un peu plus pour la postérité, c'est-à-dire ne traiteraient pas à la légère, ou pour tuer le temps, ou simplement en vue de plaire à un électeur influent, les grandes questions du jour. Sachant que dans l'avenir on consultera les annales officielles du parlement pour retrouver leurs traits et leur physionomie, ils voudraient que leurs harangues fussent une œuvre réelle, non plus une causerie sans suite d'où l'idée originale est absente. Ceux qui sont assez écrivains pour le faire, ne craindraient pas de retoucher leurs discours sur l'épreuve, et l'électeur lui-même finirait par savoir gré à ses représentants de ne livrer leur pensée au public qu'après en avoir surveillé la toilette d'un œil jaloux.

Il est singulier que dans notre pays en fasse une sorte de reproche à l'orateur de n'avoir pas prononcé ses discours tel qu'on le lit dans les journaux. On devrait plutôt le louer de ce qu'ayant parlé le mieux possible, il ait été ensuite assez respectueux envers le public et assez pénétré du sentiment de l'art pour faire des retouches qui donneront à son discours plus de perfection, qui rendront plus digne, en un mot, du jugement calme des lecteurs l'œuvre déjà honorée par le suffrage moins raisonné des auditeurs. Pourvu que la substance soit la même et qu'il ne s'égare point dans des démonstrations nouvelles que l'adversaire n'a pas eu l'occasion de combattre, il a incontestablement le droit de faire des corrections de style, de méthode, d'agencement. En France, on accorde une grande latitude sous ce rapport. Tous ceux qui prennent la parole dans les chambres françaises ont l'habitude de revoir les épreuves de leurs discours et, à vrai dire, on ne les juge définitivement que d'après le compte-rendu inséré au journal officiel. On reconnaît à chacun le privilège de corriger les inadvertances commises à la tribune. Tel ministre a souvent ainsi réparé un mot malheureux échappé à l'improvisation, sans qu'on ait songé à le lui reprocher plus tard. Ce mot révélait peut-être son opinion intime, mais on ne veut apprécier que sa poli-

tique, et toute mitigation de ce genre est acceptée comme une concession au goût ou au sentiment public.

Un journal complet des débats parlementaires aurait encore une utilité plus élevée; ce serait d'asseoir sur une base durable, permanente, la réputation de quelques hommes doués d'éloquence, mais qui ne possèdent pas les qualités de l'écrivain ou simplement n'ont pas la patience d'écrire. Ces hommes, dont la parole s'échauffe au contact des grandes choses, *os magna sonaturum*, ne donnent leur pleine mesure, ne sont parfaitement eux-mêmes qu'en présence d'un auditoire; leur cabinet de travail les trouve froids comme glace, ils ne savent pas être éloquent sur le papier avant de se montrer tels dans les assemblées, et le sentiment de cette espèce d'infériorité leur inspire un dégoût d'écrire. Ils laissent ainsi un nom retentissant qui se perpétue par la tradition, mais ne lèguent à la postérité aucun monument que leur patrie puisse étudier et montrer avec orgueil. La trace lumineuse de leur passage dans le monde se prolonge dans l'histoire; mais les arbes de leur gloire sont trop tôt perdues. Berryer est de ceux-là en France. Et chez nous, que reste-t-il de Papineau? Un souvenir, un précieux souvenir si vous le voulez, mais rien de plus. Cette voix qui s'est élevée dans des jours d'orages si courageuse, si imposante pour la défense des droits populaires, a cessé de vibrer sous les voûtes du parlement, de retentir dans nos campagnes françaises, et il ne nous est plus donné d'en percevoir qu'un écho affaibli par la distance, à peine saisissable, puisant son charme dans notre imagination. Une génération déjà décimée, dont les survivants sont blanchis par les années, nous a dit que Papineau était un orateur de premier ordre, elle nous cite ses triomphes, elle nous transporte sur le théâtre de ses luttes magnifiques; nous écoutons, émus et transportés, ces récits dont notre patriotisme aime à se nourrir, et nous parvenons à évoquer devant nous cette belle figure nationale, entourée d'une double auréole de popularité et d'éloquence. Mais notre émotion fait tous les frais de cette étude, et nous sommes forcés de juger l'homme sur ouï-dire; par nous-mêmes nous n'en connaissons rien, le tribun de 1837 n'ayant jamais écrit ses discours et personne ne les ayant recueillis. Nos neveux apprendront de nous, comme nous l'avons su de nos aînés, que Papineau était éloquent, mais sa gloire sera noyée peu à peu dans le nuage à mesure que les souvenirs du peuple perdront en précision, puis un jour viendra où l'œil n'en verra plus le rayonnement, tandis que d'autres dont la parole aura exercé moins d'influence sur les masses, seront encore en pleine possession de leur célébrité. Alors on citera le nom de Papineau, et l'on apprendra par cœur les discours de Chauveau.

Songez donc à sauver de l'injure du temps la mémoire de ceux qui honorent la patrie; n'hésitez pas à créer un recueil où la postérité ira chercher l'expression de leurs nobles idées pour s'en nourrir et s'en fortifier dans les luttes que le sort lui ménage. Il n'y a pas de fréquentation plus salutaire pour un peuple aux prises avec l'adversité que celle des grands hommes devenus célèbres à son service et morts au champ d'honneur.

OSCAR DUNN.

Toutes les mères font usage du Sirop de l'Impératrice du Dr. Valpeau: il calme la douleur et aide la dentition.—Lafond & Cie., agents.